

La formation Technicien Agricole

FONCTIONS	ACTIVITES
<p>PRODUCTION</p>	<p>Choix et mise en œuvre des itinéraires techniques adaptés à la production de l'atelier, de l'exploitation,            Choix des équipements et des services adaptés à l'atelier, à l'exploitation,            Appréciation de la production agricole obtenue par l'atelier, l'exploitation,            Repérage des évolutions du contexte de l'atelier, de celui de l'exploitation,            Adaptation de l'atelier, de l'exploitation à l'évolution de ce contexte,            Se tenir informé, se former.</p>
<p>COMMERCIALISATION</p>	<p>Suivi et analyse des évolutions du marché agricole,            Participation à la définition d'une mise en marché prévisionnelle pour l'atelier, l'exploitation,            Relations avec les fournisseurs, les clients,            Mise en marché des produits agricoles de l'atelier, de l'exploitation,            Adaptation si nécessaire de la mise en marché initialement choisie pour l'atelier, l'exploitation.</p>
<p>ECONOMIQUE et FINANCIERE</p>	<p>Analyse de l'existant, réalisation du diagnostic économique et financier de l'atelier, de l'exploitation,            Réalisation du budget prévisionnel de l'atelier, de celui de l'exploitation,            Participation au raisonnement et à la planification des investissements pour l'atelier, l'exploitation,            Participation à la recherche de financements,            Participation au choix d'un statut adapté pour l'entreprise et les personnes,            Participation au choix du régime fiscal adapté.</p>
<p>INTEGRATION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE, ORGANISATION DU TRAVAIL</p>	<p>Connaissance de son territoire, participation à son organisation et à sa valorisation,            Se tenir informé de l'évolution de la société et y apporter sa contribution,            Intégration et participation dans un collectif de travail et d'échanges liés à l'activité de l'atelier, de l'exploitation,            Planification prévisionnelle des activités de l'atelier, de l'exploitation,            Participation à l'organisation du travail de l'atelier, de l'exploitation, à la mise en adéquation des ressources et des compétences,</p>

	Participation à la vie professionnelle et sociale.
ADMINISTRATIVE	Planification prévisionnelle des tâches administratives de l'atelier, de l'exploitation, Suivi de la réglementation liée à l'activité, adaptation de la planification initiale si nécessité, Réalisation des tâches administratives de l'atelier ou de l'exploitation, seul ou avec des partenaires.
ENTREPRENEURIALE	Suivi du fonctionnement global de l'entreprise dans ses différentes composantes, Participation à la définition des moyens nécessaires à l'adaptation et aux anticipations indispensables à l'évolution de l'activité ou à la création d'activité de l'entreprise.